



Procès Verbal du Conseil d'Établissement du 30 mars 2017

Membres présents

M. Martinez, Proviseur, Président du Conseil d'Établissement
Mme Guisnel, Conseillère de coopération et d'action culturelle
Mme Vouge, Conseillère principale d'éducation
M. Gallais, Directeur de l'école primaire
M. Cheminal, Directeur administratif et financier – Agent comptable secondaire

Mme Labardin, Représentante des parents d'élèves
Mme Zielinski-Playoult, Représentante des parents d'élèves
M. Chatrny, Représentant des parents d'élèves
M. Kozurak, Représentant des élèves

Mme Bouillez, Représentante du personnel enseignant du 1^{er} degré
M. Le Cam, Représentant du personnel enseignant du 1^{er} degré
M. Legros, Représentant du personnel enseignant du 2nd degré
M. Oswald, Représentant du personnel enseignant du 2nd degré

M. Eloy, Conseiller consulaire
M. Pénichou, suppléant du vice-président du CVL

Absents excusés

Mme Rahma, Représentante du personnel non enseignant
Mme Levasseur, Consule
Mme Pangracova, Représentante des élèves
Mme Briard, Conseiller consulaire
M. Le Moigne, Conseiller consulaire

A 18h20, le quorum étant atteint, M. Le Proviseur, Président du Conseil d'Établissement, déclare la séance ouverte.

M. Gallais assure le secrétariat de séance.



Ordre du jour :

1. **Adoption du PV du conseil d'établissement du 09 janvier 2017**
2. **Compte-rendu du Conseil d'école du 07 mars 2017**
3. **Calendrier scolaire année 2017-2018**
4. **Compte financier de l'exercice 2016**
5. **Compte-rendu des délibérations de la commission solidarité**
6. **Compte-rendu des travaux de la commission cantine**
7. **Bilan des actions d'orientation 2016-2017**
8. **Point sur le projet immobilier**
9. **Questions diverses**

1. Adoption du Procès Verbal du Conseil d'Établissement tenu le 9 janvier 2017

Les noms des représentants des professeurs à la commission de solidarité (Mme Janda, M. Tassone) sont ajoutés au compte rendu.

Adopté à l'unanimité.
12 voix sur 12.

2. Compte rendu du Conseil d'École par le Directeur

Le compte rendu a été adressé aux membres avec l'invitation au conseil d'établissement. Aucune question n'est formulée.

Le Directeur d'école souligne deux points abordés lors de ce conseil d'école :

- Les réunions d'information sur les parcours linguistiques pour les parents de cycle 2 ont été organisés les 30 et 31 janvier 2017 et ont permis d'aborder toutes les questions concernant les changements de section.
- Un travail autour de la problématique des retards se développe car c'est une préoccupation chaque jour plus importante pour l'école primaire. Il convient de continuer à sensibiliser l'ensemble des parents sur ce point.

Compte rendu adopté à l'unanimité.
12 voix sur 12

3. Calendrier scolaire année 2017-2018

La proposition de calendrier est présentée en séance.

Son élaboration s'appuie sur les horaires de l'école primaire et suit quelques principes auxquels nous ne pouvons pas déroger : le calendrier doit comporter 936 heures d'enseignement sur 36 semaines avec un maximum de 26 heures de cours par semaine (24 heures réglementaires plus 2 heures dérogatoires dans le cadre de la politique des langues de l'établissement). Il doit suivre dans la mesure du possible un rythme de sept semaines de classe pour deux semaines de vacances (recommandation du Ministère de l'Éducation Nationale).



Le calendrier 2017-2018 annexé à ce PV est adopté à l'unanimité.

12 voix sur 12

Ce calendrier deviendra définitif après son acceptation par l'AEFE et par le poste diplomatique.

4. Compte financier de l'exercice 2016

Le Directeur Administratif et Financier présente le compte financier du Lycée français de Prague.

Le compte financier 2016 est le premier compte financier établi après mise en œuvre des dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP).

Il s'est traduit par un échec puisque le progiciel, qui est toujours incomplet et qui contient un nombre d'erreurs important, n'a pas été en mesure de faire une restitution exacte de la comptabilité budgétaire.

La présentation qui est ainsi faite du compte financier ne porte donc que sur les données de comptabilité générale.

- Les éléments de contexte de l'année 2016
- Effectifs :
 - Stabilisation des effectifs à la rentrée scolaire 2016-2017 conformément à la prévision (fermeture de la classe de TPS et ouverture de la classe de CM1 section internationale).
- Structure pédagogique :
 - Fermeture de la classe de TPS, ouverture de la classe de CM1 section internationale, développement de l'anglais langue de scolarisation.
- Masse salariale :
 - Augmentation de la masse salariale : évolution de la structure pédagogique, fermeture d'un poste d'EEMCP2 (remplacé par un personnel en contrat local), augmentation des remplacements de longue durée en 2016 et revalorisation à compter du 01/09/2016 de la prime d'encadrement des élèves versée aux enseignants de l'école primaire.
- Dépenses de fonctionnement :
 - Augmentation des reversements AEFE (contribution exceptionnelle de 200 000 € afin de compenser la diminution de la subvention pour charges de service public).
 - Augmentation des dépenses pédagogiques (poursuite de l'équipement dans le cadre de l'école du numérique, prise en charge des sorties par l'établissement, renouvellement des manuels de langue, prise en charge des cahiers d'exercice en langue, soutien aux actions pédagogiques pilotes).



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

- Augmentation forte des dépenses d'entretien et de maintenance de l'établissement (renouvellement de la serrurerie, travaux de reprise d'étanchéité de la maternelle, travaux de peinture et signature de nouveaux contrats d'entretien et de maintenance).
- Investissement :
 - Stabilisation des dépenses d'investissement : moins d'investissement que l'année précédente en termes de matériels et d'équipements pédagogiques (l'année précédente, un effort d'investissement important avait été fait sur le numérique) et début de l'opération d'extension / restructuration.

• Les charges 2016

CHARGES	Charges 2016	Evol 16/15	Charges 2015	Evol 15/14	Charges 2014	Evol 14/13	Charges 2013
Dépenses de personnel (contrats locaux)	67 913 278,40 CZK	4%	65 102 045,06 CZK	4%	62 480 695,33 CZK	8%	57 749 282,37 CZK
Reversements AEFÉ résidents	30 380 800,01 CZK	4%	29 223 025,87 CZK	14%	25 711 675,21 CZK	5%	24 527 749,59 CZK
Participation exceptionnelle AEFÉ	5 390 835,58 CZK						
Autres dépenses	24 261 353,33 CZK	19%	20 318 214,24 CZK	4%	19 544 161,63 CZK	2%	19 174 365,15 CZK
Aide sociale	13 426 778,71 CZK	-2%	13 642 448,34 CZK	16%	11 787 928,99 CZK	-4%	12 216 874,85 CZK
Entretien et maintenance	5 788 107,92 CZK	205%	1 899 843,49 CZK	33%	1 429 574,62 CZK	-27%	1 945 059,26 CZK
Dotation aux amortissements, provisions	3 240 369,94 CZK	-28%	4 490 439,63 CZK	134%	1 919 516,83 CZK	-52%	4 000 340,39 CZK
Dépenses d'enseignement	2 937 977,81 CZK	82%	1 614 863,67 CZK	9%	1 480 860,34 CZK	-18%	1 812 032,65 CZK
Viabilisation	2 380 186,34 CZK	25%	1 910 199,28 CZK	-25%	2 532 646,09 CZK	-18%	3 083 098,24 CZK
Charges exceptionnelles	1 033 209,76 CZK	2424%	40 937,53 CZK	-94%	676 500,44 CZK	128%	297 133,36 CZK
Assurances	636 441,45 CZK	-13%	728 357,57 CZK	21%	600 020,83 CZK	39%	431 003,09 CZK
Locations	264 577,93 CZK	-33%	394 667,44 CZK	25%	316 955,14 CZK	-96%	7 360 078,99 CZK
Charges financières, pertes de change	112 837,85 CZK	-95%	2 074 632,00 CZK	78217%	2 649,03 CZK	100%	683 136,82 CZK
TOTAL FONCTIONNEMENT	157 766 755,03 CZK	12%	141 439 674,12 CZK	10%	128 483 184,48 CZK	-4%	133 280 154,76 CZK

- Les charges de personnel :
 - Augmentation concernant surtout les charges de personnel enseignant (+ 6,18 %).
 - Evolution de la structure pédagogique, recrutement d'un enseignant en contrat local en mathématiques (fermeture du poste d'EEMCP2), remplacement de personnels résidents de longue durée, revalorisation salariale en primaire (prime d'encadrement des élèves).
- Les reversements AEFÉ pour les personnels résidents :
 - Augmentation de 4 % : maintien du taux de participation à 50 % mais réajustement des cotisations patronales.
- La contribution exceptionnelle :
 - Paiement d'une contribution exceptionnelle de 200 000 € afin de compenser la diminution de la subvention pour charge de service public.
- Les « autres dépenses »:



- Augmentation de 19 % : fournitures d'entretien et de petit équipement (changement des clés), dépenses de mobilier non immobilisé (renouvellement du mobilier cantine), rémunération d'intermédiaires, transport élèves, autres prestations extérieures (augmentation du poste voyages et sorties), gardiennage (changement de prestataire fin 2015 et renforcement de la sécurité fin 2016).
- L'aide sociale:
 - Légère diminution (- 2 %) malgré la légère augmentation du nombre de boursiers.
- L'entretien et la maintenance:
 - Forte hausse de ces dépenses (+ 205 %) : volonté forte de l'établissement d'améliorer l'entretien et la maintenance des éléments du bâti et de progresser en termes de sécurité.
 - Renouvellement de la serrurerie, travaux d'isolation et de reprise d'étanchéité en maternelle et au gymnase : 3 500 000 CZK.
- Les dotations aux amortissements et provisions :
 - Diminution de 28 % : retour à un niveau « normal » après une importante sortie d'inventaire en 2015.
- Les dépenses d'enseignement :
 - Augmentation de 82 % des dépenses : hausse généralisée (en primaire et en secondaire).
 - Les dépenses de viabilisation (eau, gaz, électricité) :
 - Augmentation de 25 % : effet d'optique en partie car changement dans la méthode de comptabilisation des charges.
 - Au final, augmentation de 10 % liée à une augmentation réelle des dépenses d'eau (+27 % en consommation ; + 4 % d'inflation du prix du m³ d'eau).
- Les charges exceptionnelles :
 - En forte augmentation (+ 2 424 %) en raison du changement de méthode comptable pour le reversement des excédents de voyages scolaires et en raison d'une importante admission en non-valeur en 2016.
- Les assurances :
 - Diminution conjoncturelle de 13 % liée à la dénonciation du contrat de responsabilité civile établissement de l'assureur et à la difficulté à trouver un équivalent d'un point de vue local.
- Les locations :
 - Diminution de ce poste de dépenses (- 33 %) s'expliquant surtout par un moindre recours aux locations notamment dans le cadre des APP.
 - Les charges financières et pertes de change:
 - Baisse des pertes de change (- 95 %) : stabilité du taux de chancellerie en 2016 et limitation des opérations d'achats de devise (une seule opération passée en fin d'année).

- Les produits 2016



PRODUITS	Produits 2016	Evol. 16/15	Produits 2015	Evol. 15/14	Produits 2014	Evol. 14/13	Produits 2013
Droits de scolarité et participations des familles aux voyages scolaires	152 135 868,48 CZK	3,5%	146 945 719,03 CZK	6,5%	138 041 354,15 CZK	4,2%	132 430 593,53 CZK
Locations	309 900,00 CZK	-16,2%	369 592,50 CZK	-32,3%	545 556,00 CZK	46,2%	373 060,07 CZK
Subventions AEFÉ et autres ministères	13 710 229,51 CZK	-3,0%	14 135 686,89 CZK	19,4%	11 836 602,73 CZK	-7,8%	12 838 011,17 CZK
Autres produits, dons et legs	558 810,25 CZK	356,0%	122 536,43 CZK	-46,2%	227 966,56 CZK	-91,6%	2 721 237,61 CZK
Produits financiers, gains change	558,10 CZK	-95,4%	12 053,94 CZK	-96,9%	385 547,30 CZK	-73,2%	1 440 980,63 CZK
Produits exceptionnels	- CZK	100,0%	143 152,00 CZK	-80,7%	740 861,16 CZK	3724,6%	19 370,78 CZK
Reprises sur immobilisations/provisions	1 070 221,91 CZK	7332,6%	14 398,96 CZK	-97,7%	616 532,68 CZK	-69,3%	2 005 907,30 CZK
TOTAL Fonctionnement	167 785 588,25 CZK	3,7%	161 743 139,75 CZK	6,1%	152 394 420,58 CZK	0,4%	151 829 161,09 CZK

- Les produits au titre des droits de scolarité :
 - Augmentation de ces produits de 3,2 % :
 - une augmentation en volume des effectifs (+ 2,3 % entre les années civiles 2015 et 2016).
 - une augmentation en valeur des tarifs (+ 0,9 % entre les années civiles 2015 et 2016).
 - une croissance plus soutenue des effectifs parmi les nationalités tierces (non Union Européenne).
 - une répartition des élèves par niveau plus favorable en termes de recettes (augmentation des effectifs plus importante en secondaire qu'en primaire).
- Les produits au titre des droits d'inscription :
 - Diminution de 22 % et retour à leur niveau « naturel ». Pour mémoire, ils avaient augmenté de 23 % l'année précédente (taux de renouvellement de la population scolaire de 21 % en 2015/2016 contre 16 % en 2016/2017).
- Les produits au titre des droits d'examen :
 - Augmentation de 16 % du fait de l'augmentation du nombre d'élèves en 3^{ème} (passage de 42 à 51) et en terminale (passage de 33 à 44). Au contraire, le nombre d'élèves de 1^{ère} est en diminution (passage de 47 à 42).
- Les produits au titre de la participation des familles aux voyages scolaires :
 - Augmentation de ces produits de 74 % :
 - une augmentation en volume (+ 50 participants à des voyages en 2016).
 - un changement dans la méthode de comptabilisation des excédents à reverser (plus d'atténuation des produits mais une augmentation des charges).
- Les loyers :
 - En baisse de 16 % suite à la diminution des créneaux de location.
- Les subventions :
 - Diminution de 3 % :
 - diminution de 1,54 % de la subvention pour aide à la scolarité (qui représente 97 % de l'ensemble des subventions).
 - hausse des montants alloués aux actions pédagogiques pilotes (3 APP en 2013/2014, 4 en 2014/2015 et 5 en 2015/2016).



- subvention pour déconcentration des voyages plus importante en 2016 compte tenu du doublement des personnes à prendre en charge (10 en 2015, 20 en 2016).
 - absence de subvention au titre de la réserve parlementaire en 2016.
 - Les autres produits, dons et legs :
 - Augmentation de ces produits car aides plus importantes dans le cadre de la caisse de solidarité.
 - Les produits financiers et gains de change :
 - Forte diminution des produits financiers : plus faible rémunération des encours bancaires (300 000 CZK en 2013 ; 600 CZK en 2016 et cela malgré la hausse des encours bancaires).
 - Les produits exceptionnels :
 - Absence de produits exceptionnels en 2016.
 - Les reprises sur amortissements et provisions:
 - Importantes reprises sur provisions effectuées (1 070 000 CZK) compte tenu d'une diminution du risque d'impayés.
- Le résultat et la capacité d'autofinancement

RESULTAT	Résultat 2016	Evol. 2015/2014	Résultat 2015	Evol. 2015/2014	Résultat 2014	Evol. 2014/2013	Résultat 2013
Résultat de l'exercice	10 018 833,22 CZK	-51%	20 303 465,63 CZK	-15%	23 911 236,10 CZK	28,91%	18 549 006,33 CZK
% des dépenses annuelles	6,35%		14,35%		18,61%		12,70%
Jours de fonctionnement	23		52		66		46

CAF DE L'EXERCICE	CAF 2016	Evol. 2015/2014	CAF 2015	Evol. 2015/2014	CAF 2014	Evol. 2014/2013	CAF 2013
Montant de la CAF	12 188 981,25 CZK	-51%	24 779 506,30 CZK	-2%	25 214 220,25 CZK	22,74%	20 543 439,42 CZK

- Résultat en forte diminution par rapport aux résultats des années précédentes du fait de l'accroissement plus rapide des charges par rapport aux produits.
 - CAF qui suit l'évolution du résultat en 2016 ; réduction de moitié par rapport à l'exercice précédent
- Les investissements :
 - Total de 5 751 898,44 CZK :

- le changement de 6 marquises en maternelle.
- la rénovation du système de sécurité incendie (centralisation des deux systèmes existants).
- des travaux de câblage informatique et téléphonique en vie scolaire.



- l'achat de matériels pédagogiques (SVT : station météo, 5 microscopes polarisants trinoculaires, matériel EXAO ; EPS : 8 aires d'évolution GES ; TECHNOLOGIE : robot CODA, logiciel SOLIDWORKS).
- le renouvellement du mobilier du centre de connaissances et de culture.
- l'achat de 2 tableaux triptyques coulissant sur pylônes.
- l'achat de 25 ordinateurs portables, 6 vidéoprojecteurs, 1 nouveau photocopieur, 2 scanners, 1 nouveau contrôleur Wifi.
- les démarches préalables au projet d'extension / restructuration

- Le fonds de roulement :

Tableau de financement abrégé	LFP 2016	LFP 2015	LFP 2014	LFP 2013
CAF de l'année	12 188 981,25 CZK	24 779 506,30 CZK	25 214 220,25 CZK	20 543 439,42 CZK
Dépenses investissement (emplois)	-5 751 898,44 CZK	-7 947 872,95 CZK	-2 948 004,96 CZK	-2 912 990,14 CZK
Recettes investissement (ressources)	0,00 CZK	0,00 CZK	0,00 CZK	0,00 CZK
Opérations cessions éléments actif	0,00 CZK	0,00 CZK	0,00 CZK	0,00 CZK
Apport au FRNG	6 437 082,81 CZK	16 831 633,35 CZK	22 266 215,29 CZK	17 630 449,28 CZK
Fonds de Roulement au 31/12 de l'année précédente	108 580 753,23 CZK	91 749 119,88 CZK	69 482 904,59 CZK	51 852 455,31 CZK
FRNG au 31/12	115 017 836,04 CZK	108 580 753,23 CZK	91 749 119,88 CZK	69 482 904,59 CZK
FRNG en % du fonctionnement	73%	77%	71%	52%
FRNG en jours de fonctionnement	266	280	261	190

- Conclusion :

- *L'exercice 2016 est conforme à la prévision qui avait été faite.*
- *L'augmentation des recettes tend à ralentir (en 2016, l'augmentation des recettes est à rattacher aux deux premiers trimestres de l'année) et les charges tendent à s'accroître (charges de personnel, reversements AEFÉ, entretien et maintenance et dépenses pédagogiques).*
- *Le résultat a ainsi été diminué de moitié, tout comme la capacité d'autofinancement.*
- *Les dépenses d'investissement ont quant à elles connu un ralentissement en 2016 du fait du ralentissement en termes d'équipement informatique (un effort important ayant été fait en 2015) et du fait d'un retard dans la mise en œuvre du projet immobilier.*
- *En tout état de cause, l'établissement conserve une très bonne santé financière et dispose des moyens nécessaires à la réalisation de son projet immobilier.*



Mme la Conseillère de coopération et d'action culturelle annonce que les différents services (IFP, LFP, Ambassade) vont désormais travailler en synergie sur les contrats externalisés afin de peser plus lourdement dans les négociations commerciales.

Conseiller consulaire : la consommation d'eau étant en nette augmentation, une proposition d'installation d'arrosage automatique du jardin est avancée. L'idée d'installer un compteur à la cuisine permettant de vérifier la consommation est aussi évoquée.

Représentant des parents : demande de précision sur l'assurance responsabilité civile établissement. Le Lycée cherche à passer un contrat en République Tchèque car les assureurs français refusent désormais de prendre en charge ce type de contrat à l'étranger. Malheureusement, les équivalents locaux n'offrent pas les mêmes garanties. Le Lycée continue à prospecter auprès des assureurs.

Les élèves, les personnels et les locaux restent assurés (contrats différents).

5. Compte-rendu des délibérations de la commission solidarité

Le Directeur Administratif et Financier présente un tableau synthétique des aides proposées et accordées au titre de l'année 2016.

CAISSE DE SOLIDARITE - BILAN			
	2016	2015	2014
Nombre de dossiers déposés	9	9	20
Nombre d'élèves aidés	6	5	17
dont voyages scolaires	3	3	12
dont frais de scolarité	3	2	5
Montant attribué	109 567,70 CZK	54 600,00 CZK	193 152,00 CZK
Montant moyen par élève	18 261,28 CZK	10 920,00 CZK	11 361,88 CZK
Reliquat au 31/12 de l'année	80 512,41 CZK	72 662,07 CZK	116 480,80 CZK

La caisse de solidarité dispose de peu de moyens et le Lycée cherche à augmenter les recettes. Pour cela, une ligne proposant aux responsables lors de l'inscription ou de la réinscription de faire un don de 15 000 CZK a été rajoutée au règlement financier. Il est proposé de faire des dons importants car tout don demande beaucoup de travail pour son traitement. Par cette action, le Lycée pense surtout aux entreprises qui pourraient éventuellement le soutenir par ce biais.



6. Compte-rendu des travaux de la commission cantine

Suite à la commission cantine du 2 février 2017, une réunion restreinte a été organisée avec la responsable de cantine et le chef-cuisinier en présence du Proviseur, du Directeur administratif et financier et de la responsable des surveillants. Une grande partie des points évoqués en commission ont pu être abordés lors de cette réunion :

- Le prestataire s'est engagé à fournir les menus un mois à l'avance afin que nous puissions les étudier et y apporter quelques modifications dans la mesure du possible. Il conviendra à l'avenir de privilégier les demandes de la commission cantine plus que les retours individuels des familles.
- L'idée d'un bordereau de contrôle sur les chariots de maternelle a été adoptée. Cela permettra de suivre les quantités et le nombre de repas servis.
- Les remarques de la commission au sujet des repas ont été présentées : variation de la préparation des fruits, variation des cuissons.
- En ce qui concerne ce dernier point, une étude de faisabilité est à mener pour envisager l'installation de fours plus grands ou de grills dans la cuisine.

L'idée est bien d'établir un partenariat avec la cantine afin de les aider à améliorer la prestation. D'ailleurs certains points évoqués ont déjà vu une certaine amélioration.

Une autre réunion avec la directrice de la restauration scolaire de Zatisi sera organisée le 10 avril pour évoquer les points ne relevant pas de la compétence des personnes présentes (facturation, personnels).

Représentant des professeurs : la question des déchets et du gaspillage a-t-elle été évoquée ? Non. M. le Proviseur propose de faire remonter cela pour la prochaine commission.

Représentant des parents : la question du menu qui doit être différent en maternelle a-t-elle été évoquée ? Oui, cette question sera étudiée lors des rencontres mensuelles autour des menus. La direction se montrera particulièrement attentive à la distinction des menus pour les plus jeunes élèves.

7. Bilan des actions d'orientation 2016-2017

Proviseur : nous souhaitons présenter ce travail important mené par l'équipe chaque année.

Le parcours « orientation » concerne tous les élèves de la classe de 3^{ème} à la terminale. Il vise à promouvoir l'enseignement supérieur français mais laisse toutefois une place aux orientations en République tchèque et vers les pays anglo-saxons. Plusieurs personnels interviennent : le PRIO, le professeur-documentaliste, des enseignants dans le cadre de



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

l'accompagnement personnalisé et les professeurs principaux. Le parcours est détaillé dans le tableau joint.

Pour éviter une certaine redondance du forum des métiers, le lycée va tenter d'organiser un événement autour des grandes écoles pour les élèves du lycée et leurs parents l'an prochain. Cela permettra de faire tourner ce type d'événements tout en créant des centres d'intérêt nouveaux.

Représentante des parents : l'application APB concerne-t-elle toutes les écoles et filières des études supérieures en France ? Non, certaines écoles recrutent sans avoir recours à APB (exemples des concours Sésame et Geipi Polytech).

8. Point sur le projet immobilier

M. le Proviseur informe le Conseil que le projet de construction suit son cours et qu'il est dans une phase assez longue d'instruction. Au plan architectural, le cabinet d'architecture lauréat avance assez rapidement sur le design détaillé des espaces qui ont été sommairement tracés lors de la présentation des esquisses.

Sur le plan juridique, les avocats travaillent à la rédaction d'un contrat qui déterminera précisément le cadre légal d'exécution de ce projet. La difficulté de l'exercice réside dans la finalisation d'un contrat qui convienne tant au Lycée qu'aux architectes français et tchèques et au bureau d'études tchèque. On note à ce stade une différence assez marquée entre les missions d'un architecte en France et en République tchèque.

Une réunion se tiendra à Paris au service immobilier de l'AEFE le 03 avril prochain. Y assisteront, le DAF, le proviseur, le responsable du projet pour l'AEFE et l'architecte.

Comme annoncé par courrier à l'ensemble de la communauté, une assemblée générale d'information est prévue avant la fin de l'année scolaire.

Conseiller consulaire : Un courriel a été envoyé présentant un budget de 3 millions d'euros pour le projet. Ce budget a-t-il été revu à la hausse vu qu'au début on parlait de 1,8 millions d'euros ? *M. le Proviseur* précise que ce courriel parlait de l'enveloppe globale de 3,1 millions regroupant trois budgets : 1,8 millions pour les nouveaux espaces, 0,8 million pour la réfection et la grosse maintenance du bâti et 0,5 million pour les réaménagements des espaces existants.

9. Questions diverses

Le foyer des collégiens

Question des élèves : avec la nouvelle construction, les collégiens pourront-ils disposer d'un foyer qui leur soit réservé ?

Nous n'avons que peu d'espaces actuellement. La seule possibilité serait de partager le foyer avec les lycéens à certains moments de la journée mais il faudrait voir cela avec eux.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aeefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Dans l'optique du projet immobilier, il n'est pas prévu spécifiquement de foyer des collégiens mais des espaces polyvalents qui pourront être utilisés à cet effet. Il faut aussi tenir compte des règles différentes en collège et au lycée quant à l'autonomie laissée aux élèves. L'idée serait donc plus d'organiser des lieux de convivialité plutôt qu'un foyer.

L'organisation des réunions parents professeurs en secondaire

Question des parents d'élèves : peut-on envisager la tenue annuelle de deux réunions parents-professeurs ou bien un autre format pour ces rencontres ?

Les réunions parents-professeurs du mois de novembre semblent effectivement venir trop tôt.

L'idée serait donc de les retarder au mois de janvier et d'organiser des rendez-vous individuels ciblés sans attendre pour les élèves qui le nécessitent.

Cela ne remet pas en cause ni les réunions de présentation de chaque niveau en début d'année, ni les pré-conseils tenus par le proviseur en tête à tête avec le professeur principal. Pré-conseils qui se sont avérés très utiles cette année.

Le Conseil adopte la suggestion de tenir la réunion parents-professeurs au mois de janvier 2018 et d'évaluer par la suite la pertinence de cette nouvelle modalité.

Tarifification préférentielle pour les personnels recrutés locaux

Question des représentants des personnels : une discussion a été entamée au mois de juin 2016 pour déterminer un tarif préférentiel de scolarisation pour les enfants du personnel du LFP recruté localement. Lors de son déplacement à Prague, le Directeur de l'AEFE avait donné son accord de principe à une négociation. Où en sommes-nous de ces négociations ?

Le Directeur de l'AEFE a bien donné son accord pour engager les négociations.

Une projection des moyens de l'établissement sur 5 ans a été faite avec l'AEFE. Si l'on choisissait de maintenir les frais de scolarité pendant cette période, l'établissement ne dégagerait un résultat nul à l'issue d'une période de 3 ans. La réflexion s'engage donc sur des ressources à trouver en fonction des choix qui seront faits, notamment celui relatif à cette question.

Une rencontre représentants-direction est actée pour approfondir le sujet.

Représentant des professeurs : il convient avant tout d'être prudent sur l'avenir en termes de projections qui s'avèrent incertaines. En plus, il ne s'agit pas d'envisager ce sujet sous son seul angle financier mais humain.

Comment s'organise la surveillance à midi en secondaire ?

Question des parents d'élèves

La surveillance se déploie entre les personnels de vie scolaire et ceux de surveillance à la cantine. Toutes les zones sont couvertes par cette surveillance. Si on a pu relever quelques



ÉTABLISSEMENT
ENGLISH DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

incidents depuis le début de l'année, aucun phénomène général de transgression n'est à souligner.

Pour le problème des cartables, un projet d'achats de casiers plus grands est déjà planifié et certaines livraisons ont déjà eu lieu (renouvellement de 100 casiers par an depuis 2017). Des nouveaux casiers sont déjà à la disposition des élèves.

Le système fiscal pour les recrutés ni tchèques ni français

Question des représentants des personnels.

La mise en place du prélèvement de l'impôt à la source pour les personnels non français et non tchèques se fera comme pour les personnels français. Une description du dispositif existe déjà sur le site <http://www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source>

Une information sera faite aux personnels après l'été.

La sonnerie trop faible au rez-de-chaussée et trop forte au 2^{ème} étage

La sonnerie n'a pas très bien vieilli. Il est envisagée dans le cadre des travaux de la rénover et de la transformer pour permettre d'avoir des timbres et motifs musicaux plus agréables.

L'ordre du jour étant épuisé, il est 20h40 lorsque le Proviseur lève la séance.

Le secrétaire de séance
M. Jean-François GALLAIS

Le président du Conseil d'établissement
M. Gilles MARTINEZ

CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018 (rythme nord)

lycée Français
PRAGUE
République Tchèque

Heures d'enseignement dispensées à tous les élèves : correspondant à une durée hebdomadaire moyenne comprise entre 24h (cas standard) et 26h maximum (cas d'un enseignement bilingue)

août-17		sept-17		oct-17		nov-17		déc-17		janv-18		févr-18		mars-18		avr-18		mai-18		juin-18		juil-18			
1 ma		1 ve	PR	1 di		1 me		1 ve	5,5	1 lu		1 je	5,5	1 je		1 di		1 ma		1 ma		1 ve	5,5	1 di	
2 me		2 sa		2 lu	5,5	2 je		2 sa		2 ma		2 ve	5,5	2 ve	5,5	2 lu	5,5	2 me		2 me		2 sa		2 lu	5,5
3 je		3 di		3 ma	5,5	3 ve		3 di		3 me		3 sa		3 sa		3 ma	5,5	3 je		3 je		3 di		3 ma	5,5
4 ve		4 lu	5,5	4 me	4	4 sa		4 lu	5,5	4 je		4 di		4 di		4 me	4	4 ve		4 ve		4 lu	5,5	4 me	4
5 sa		5 ma	5,5	5 je	5,5	5 di		5 ma	5,5	5 ve		5 lu	5,5	5 lu	5,5	5 je	5,5	5 sa		5 sa		5 ma	5,5	5 je	5,5
6 di		6 me	4	6 ve	5,5	6 lu	5,5	6 me	4	6 sa		6 ma	5,5	6 ma	5,5	6 ve	5,5	6 di		6 di		6 me	4	6 ve	5,5
7 lu		7 je	5,5	7 sa		7 ma	5,5	7 je	5,5	7 di		7 me	4	7 me	4	7 sa		7 lu		7 lu		7 je	5,5	7 sa	
8 ma		8 ve	5,5	8 di		8 me	4	8 ve	5,5	8 lu	5,5	8 je	5,5	8 je	5,5	8 di		8 ma		8 ma		8 ve	5,5	8 di	
9 me		9 sa		9 lu	5,5	9 je	5,5	9 sa		9 ma	5,5	9 ve	5,5	9 ve	5,5	9 di		9 me		9 me		9 sa		9 lu	
10 je		10 di		10 ma	5,5	10 ve	5,5	10 di		10 me	4	10 sa		10 sa		10 ma	5,5	10 je		10 je		10 di		10 ma	
11 ve		11 lu	5,5	11 me	4	11 sa		11 lu	5,5	11 je	5,5	11 di		11 di		11 ve	4	11 me		11 me		11 lu	5,5	11 me	
12 sa		12 ma	5,5	12 je	5,5	12 di		12 ma	5,5	12 ve	5,5	12 lu	5,5	12 lu	5,5	12 sa		12 je		12 je		12 ma	5,5	12 je	
13 di		13 me	4	13 ve	5,5	13 lu	5,5	13 me	4	13 sa		13 ma	5,5	13 ma	5,5	13 ve	5,5	13 di		13 di		13 me	4	13 ve	
14 lu		14 je	5,5	14 sa		14 ma	5,5	14 je	5,5	14 di		14 me	4	14 me	4	14 sa		14 lu		14 lu		14 je	5,5	14 sa	
15 ma		15 ve	5,5	15 di		15 lu	5,5	15 ve	5,5	15 lu	5,5	15 je	5,5	15 je	5,5	15 di		15 ma		15 ma		15 ve	5,5	15 di	
16 me		16 sa		16 lu	5,5	16 je	5,5	16 sa		16 ma	5,5	16 ve	5,5	16 ve	5,5	16 di		16 me		16 me		16 sa		16 lu	
17 je		17 di		17 ma	5,5	17 ve	5,5	17 di		17 me	4	17 sa		17 sa		17 lu	5,5	17 je		17 je		17 di		17 ma	
18 ve		18 lu	5,5	18 me	4	18 sa		18 lu	5,5	18 je	5,5	18 di		18 di		18 me	4	18 ve		18 ve		18 lu	5,5	18 me	
19 sa		19 ma	5,5	19 je	5,5	19 di		19 ma	5,5	19 ve	5,5	19 lu	5,5	19 lu	5,5	19 sa		19 me		19 sa		19 ma	5,5	19 je	
20 di		20 me	4	20 ve	5,5	20 lu	5,5	20 me	4	20 sa		20 ma	5,5	20 ma	5,5	20 ve	5,5	20 di		20 di		20 me	4	20 ve	
21 lu		21 je	5,5	21 sa		21 ma	5,5	21 je	5,5	21 di		21 me	4	21 me	4	21 sa		21 lu		21 lu		21 je	5,5	21 sa	
22 ma		22 ve	5,5	22 di		22 me	4	22 ve	5,5	22 lu	5,5	22 je	5,5	22 je	5,5	22 di		22 me		22 me		22 ve	5,5	22 di	
23 me		23 sa		23 lu	5,5	23 je	5,5	23 sa		23 ma	5,5	23 ve	5,5	23 ve	5,5	23 di		23 me		23 me		23 sa		23 lu	
24 ve		24 di		24 ma		24 ve	5,5	24 di		24 me	4	24 sa		24 sa		24 ma	5,5	24 je		24 je		24 di		24 ma	
25 sa		25 lu	5,5	25 me		25 sa		25 lu		25 je	5,5	25 di		25 di		25 me	4	25 sa		25 sa		25 lu	5,5	25 me	
26 sa		26 ma	5,5	26 je		26 di		26 ma		26 ve	5,5	26 lu	5,5	26 lu	5,5	26 sa		26 me		26 sa		26 ma	5,5	26 je	
27 di		27 me	4	27 ve		27 lu	5,5	27 me		27 sa		27 ma		27 ma	5,5	27 ve	5,5	27 di		27 di		27 me	4	27 ve	
28 lu		28 je	5,5	28 sa		28 ma	5,5	28 je		28 di		28 me		28 me	4	28 sa		28 lu		28 lu		28 je	5,5	28 sa	
29 ma		29 ve	5,5	29 di		29 me	4	29 ve		29 lu	5,5	29 je	5,5	29 je	5,5	29 di		29 me		29 ma		29 ve	5,5	29 di	
30 me		30 sa		30 lu	5,5	30 je	5,5	30 sa		30 ma	5,5	30 ve	5,5	30 ve	5,5	30 lu		30 me		30 me		30 sa		30 lu	
31 je				31 ma		31 di		31 di		31 me	4			31 sa				31 je		31 je		31 sa		31 ma	
heures	0	heures	104	heures	78	heures	98,5	heures	83,5	heures	93	heures	89	heures	78	heures	104	heures	72,5	heures	110	heures	26	heures	26
jours	0	jours	21	jours	15	jours	19	jours	16	jours	18	jours	17	jours	15	jours	20	jours	14	jours	21	jours	5	jours	5

nombre total d'heures de classe sur l'année : **936**
nombre total de jours de classe sur l'année : **181**

Le planning de l'orientation de la 3ème à la terminale

	Septembre - Octobre	Novembre - Décembre	Janvier - Février : venue du COP	semaine de l'orientation	Mars - Mai
3èmes			Présentation du Lycée (COP)		Stage professionnel, connaissance des métiers
2des	présentation des étapes de l'orientation au lycée projets individuels et questions test "centres d'intérêts"	Présentation des filières du bac (COP). [Présentation sur les études supérieures en France (COP)]		carrefour des métiers	(Accompagnement personnalisé :)
1ères	(Accompagnement personnalisé :) Salon Strasbourg	Présentation sur les études supérieures en France (COP) Discussion sur les études supérieures en France (COP) autres interventions			(Accompagnement personnalisé :) tères rencontres individuelles
Terminales	(Accompagnement personnalisé :) test "centres d'intérêts" 2nde rencontre individuelle	Salon Strasbourg 2nde rencontre individuelle	Discussion sur les études supérieures en France (COP) autres interventions	carrefour des métiers Mars : Inscriptions	dossiers et réponses

connaissance des métiers

connaissance des formations

connaissance de soi